

Informations sur : <https://statutentrindiv.sciencesconf.org>



Dans le prolongement des précédents colloques en partenariat avec l'association des juges et anciens juges du tribunal de commerce du Mans et le Barreau du Mans, la cinquième édition porte sur un thème d'actualité, celui du nouveau statut de l'entrepreneur individuel.

Issu de la loi n° 2022-172 du 14 février 2022, et entré en vigueur le 15 mai 2022, le nouveau statut de l'entrepreneur individuel soulève plusieurs questions théoriques et pratiques : quels en sont les contours ? Quels régimes juridiques et fiscaux ? Quelles procédures collectives en cas d'insolvabilité ?

Pour envisager ces questions importantes, le colloque réunira des universitaires ainsi que des praticiens.

Ce colloque donne droit à la production d'une attestation valant pour 4 heures de formation obligatoire



**VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022**

14H - 18H

## Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel

5e colloque du tribunal de commerce et de la faculté de droit du Mans

**AMPHITHÉÂTRE MERCURE**  
FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES & DE GESTION  
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la direction scientifique de  
Didier CHOLET, Maître de conférences HDR  
& Karine LEMERCIER, Maître de conférences



 **Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion**  
Le Mans Université

# LE NOUVEAU STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

**13h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

**14h : ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

Jean-Pierre POIRIER, Président de l'association des juges et anciens juges du tribunal de commerce du Mans  
& Didier CHOLET, Maître de conférences HDR en droit privé - *Le Mans Université*

## PREMIÈRE PARTIE : LE NOUVEAU PATRIMOINE DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL : QUELS CONTOURS ?

### Un patrimoine affecté à l'activité professionnelle

- Aude DENIZOT  
Professeur en droit privé - *Le Mans Université*

### Le patrimoine de l'entrepreneur face à sa situation matrimoniale

- Anne DE LUCA  
Avocate au Barreau du Mans - *SCP de Luca-Péricat & Froger-Quarti*
- Anne BENOIST  
Notaire - *SELARL Office Bollée Le Mans*

## DEUXIÈME PARTIE : ENTREPRISE INDIVIDUELLE OU SOCIÉTÉ UNIPERSONNELLE : QUEL CHOIX ?

### L'attractivité juridique de la société unipersonnelle à l'épreuve du nouveau statut de l'entrepreneur individuel

- Emilie GICQUIAUD  
Maître de conférences en droit privé - *Université d'Angers*

### La nouvelle option fiscale ouverte à l'entrepreneur individuel

- Mélinda FOSSEY  
Avocate au Barreau du Mans - *SOFIGES*

## TROISIÈME PARTIE : L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL EN DIFFICULTÉ : QUELLE PROCÉDURE D'INSOLVABILITÉ ?

### Le nouveau traitement de la défaillance de l'entrepreneur individuel

- Karine LEMERCIER  
Maître de conférences en droit privé - *Le Mans Université*
- François MERCIER  
Administrateur judiciaire - *2M & associés*

### L'articulation des procédures : le regard du tribunal

- Bernard DERANQUE  
Président du *tribunal de commerce du Mans*
- Victor GENESTE  
Vice-président du *Conseil National des greffiers des tribunaux de commerce*, Greffier associé du *tribunal de commerce du Mans*

**Propos conclusifs par Bernard DERANQUE**  
Président du *tribunal de commerce du Mans*